



SOCIALE ET SOLIDAIRE,

L'ÉCONOMIE QUI A DU

SENS

Dynamiques de l'économie sociale et solidaire sur le territoire de la

Communauté d'agglomération de La Rochelle

Chiffres clés de l'ESS sur le territoire



7 349 salarié.e.s,
soit **11 %**
des salarié.e.s de l'agglomération

3 secteurs importants identifiés :



l'action sociale :
13 des effectifs



664 structures dont
80 % d'associations
5 SCIC **13** SIAE
18 SCOP **2** GEIQ



les services divers :
18 %



l'enseignement :
12 %

1

L'ESS en quelques mots

Une économie plurielle et participative répondant aux enjeux actuels

Si l'économie sociale et solidaire s'inscrit dans une histoire ancienne, avec les premières associations ouvrières du XIXème siècle, les coopératives de consommateurs et d'habitants, les sociétés de secours mutuel..., **ses modes de faire font écho aux préoccupations d'aujourd'hui.**

Parce qu'elle conjugue développement économique, lutte contre l'exclusion, responsabilité écologique et participation citoyenne, l'ESS est plus que jamais en capacité d'apporter des réponses aux besoins économiques, sociaux et environnementaux. S'appuyant sur la mobilisation citoyenne, elle permet l'implication des habitant.e.s, des acteurs et des élu.e.s dans le développement d'une société plus solidaire.



La **Loi sur l'ESS de juillet 2014** définit le périmètre des entreprises de l'ESS dans son article 1 :

L'ESS est « *un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :*

1. *un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices,*
2. *une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation [...] des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise,*
3. *une gestion conforme aux principes suivants :*
 - *les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement des activités de l'entreprise,*
 - *les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées. »*

Une économie participant à l'intérêt général

Par ses domaines d'activités, par ses modes de faire et ses valeurs, l'économie sociale et solidaire croise la mission d'intérêt général des collectivités. La mise en place d'une politique publique de soutien à l'économie sociale et solidaire permet de favoriser le développement de l'ESS dans les territoires.

Tous les niveaux de collectivités sont concernés par le soutien à l'économie sociale et solidaire, dont les domaines d'action croisent toutes les politiques publiques. La commande publique responsable est également un levier actionnable par toutes les collectivités.



La **loi NOTRe du 7 août 2015** précise cependant plusieurs points :

- Les **communes** restent le seul niveau de collectivité à conserver la **clause générale de compétences.**
- Les **conseils départementaux** sont un acteur incontournable de l'ESS, du fait de leur compétence autour des **solidarités humaines et territoriales.**
- Les **conseils régionaux** élaborent un **schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation,** qui définit les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation et d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises. Il définit aussi les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional, et au développement de l'économie sociale et solidaire, en s'appuyant notamment sur les propositions formulées au cours des **conférences régionales de l'économie sociale et solidaire.**

2

Pourquoi mettre en place une politique en faveur de l'ESS ?

Pour soutenir la création d'emplois durables et d'entreprises non délocalisables

L'économie sociale et solidaire contribue à un développement «inclusif» qui crée des emplois non délocalisables. Certaines entreprises contribuent également à l'insertion par l'activité économique de personnes éloignées de l'emploi.

L'ESS est souvent le premier employeur en milieu rural et est une des rares formes d'économie privée à aller dans des zones défavorisées.

Face à la crise, les entreprises de l'économie sociale et solidaire qui n'ont pas d'actionnaires à rémunérer, par exemple les coopératives, ont mieux résisté, même si aujourd'hui l'emploi associatif commence à être fragilisé.

Pour répondre aux besoins des habitant.e.s et des entreprises

Au delà de son impact en termes d'emplois, l'économie sociale et solidaire apporte des réponses à des besoins non satisfaits des habitants. Associations d'aide à domicile ou de petite enfance, proposant des services accessibles à tous, associations culturelles et sportives, plateforme coopérative de mobilité... Elles contribuent à la qualité de vie et sont un élément essentiel de l'image du territoire.

L'ESS contribue à l'émancipation de chacun, que ce soit par ses acteurs de l'éducation populaire, de la culture....

Pour favoriser la transition écologique et l'innovation dans les territoires

L'une des dimensions souvent méconnues de l'économie sociale et solidaire est sa capacité d'innovation économique et sociale associant les habitants : nouveaux services, nouveaux métiers, nouvelles formes de gouvernance,...

L'économie sociale et solidaire défriche de nouveaux modes de faire et participe activement à la transition écologique dans les territoires.

Elle a été pionnière des filières de recyclage (papier, textile, déchets électroniques,...), dans les modes de production et distribution d'une offre agricole plus respectueuse de la planète (bio, agriculture paysanne, circuits courts,...), dans les questions de transition énergétique (lutte contre la précarité énergétique, mobilité durable,...).

Pour assurer une cohésion sociale et territoriale

Mobilité accessible et durable, services de proximité, activités associatives et culturelles, développement économique local... l'économie sociale et solidaire contribue à travers ses activités au lien social et à la cohésion territoriale. Elle croise les enjeux des politiques publiques menées par les collectivités locales : politique de la ville, sociale, économique, culturelle, d'aménagement,...

En territoire rural comme urbain, l'ESS favorise le «vivre ensemble», la lutte contre les inégalités et contre toutes les formes de discrimination.

3

Les axes d'intervention mis en place sur le territoire de la CA de La Rochelle

Deux caractéristiques des politiques d'ESS :

- une **politique coconstruite** avec les acteurs du territoire (réseaux de l'ESS, acteurs de l'ESS, habitant.e.s...),
- une **politique transversale**, car elle concerne toutes les politiques publiques thématiques. Une information et sensibilisation à l'ESS de l'ensemble des élu.e.s et services est importante.

Connaître et faire connaître

Connaître

- Réalisation d'un **diagnostic territorial partagé** en 2016 pour établir les forces, faiblesses, acteurs en présence et besoins du territoire, et, collectivement, imaginer les moyens d'y répondre.

Faire connaître

- Organisation chaque année depuis 2016 des **RDV de L'ESS** : tour d'horizon des différents projets sur le territoire autour des questions de l'économie circulaire, de l'insertion par l'activité économique, des coopératives d'activités et de la finance solidaire, des tiers-lieux, des pratiques en matière de commande publique responsable, etc.
- Mise en place d'**événements** avec la Fabrique à entreprendre : entreprendre autrement et financements solidaires, etc.
- **Prix des entreprises** ayant dépassé leur obligation en matière d'insertion professionnelle.
- Réalisation d'un **annuaire web des structures d'insertion**.

Soutenir les acteurs de l'ESS et accompagner leur structuration

Par les aides directes

- **subventions d'investissement** dans le cadre de projets de développement ou de modernisation de l'outil de production (206 K€ depuis 2014) des Structures d'Insertion par l'Activité Économique.
- **accompagnement et soutien** à la création d'une coopérative d'activités et d'emploi, d'une coopérative de jeunesse.

Par le soutien à la finance solidaire

- Création en 2017 de la plateforme de financement dédiée **J'adopte un projet** qui permet aux citoyens de s'impliquer pleinement dans le développement du tissu économique local en participant au financement d'un projet entrepreneurial (20 projets ont atteint leur objectif de campagne et 60 000€ ont été collectés).

Par la commande publique responsable

- Mise en place du **guichet unique « clauses sociales »** en 2016, avec 4 partenaires : Ville de La Rochelle, CDA, OPH et Immobilière Atlantic Aménagement, rejoints depuis par le Grand Port Maritime et Habitat 17. Le guichet unique est piloté par la CDA de La Rochelle.
- **Développement de marchés réservés aux Structures d'Insertion par l'Activité Économique** (18 marchés réservés SIAE- 78 924 heures en 2019).
- Création d'une **recyclerie dans le cadre d'un marché public insertion**, avec comme activités support : des services de collecte, la valorisation et la vente des objets collectés, des actions de sensibilisation des habitants du territoire.



Ma coop : Un supermarché coopératif porté par des consom'acteurs

A l'initiative de deux personnes, l'idée d'ouvrir un supermarché coopératif et participatif à La Rochelle voit le jour en 2018. L'idée se concrétise par la création de l'association « les amis de Ma-Coop ». L'objectif principal du supermarché est de garantir le respect du producteur et de l'acheteur: des produits de qualité à des prix accessibles ainsi qu'une juste rémunération des producteurs. Les coopérateurs sélectionnent directement les produits et les fournisseurs de leur choix. Une priorité est donnée aux producteurs locaux et respectueux de l'environnement. Chaque coopérateur s'engage à se rendre disponible 3 heures par mois pour assurer le bon fonctionnement du supermarché.

The peak, un parc aventure accessible pour tous

Le projet de parc aventure est né d'une rencontre autour d'un objectif commun : créer un espace de partage, de transmission, d'entraide et de loisirs. En cherchant à concilier utilité sociale, solidarité, performance économique, création d'emploi et gouvernance démocratique, The PEAK choisi le format SCOP (Société coopérative et participative) afin de permettre à ses salariés de s'impliquer pleinement dans la structure.

Ce lieu intergénérationnel à vocation récréative, sportive et éducative, favorise :

- Le plaisir et l'épanouissement de chacun dans un environnement pédagogique sécurisé.
- L'appréhension de sensations (émotions physiques, psychologiques) à travers des environnements variés (au sol, aérien, sensoriel...).
- L'intégration de la personne handicapée en lui permettant de partager des sensations avec des personnes valides.



La Proue - un projet de tiers lieux Hybride

En 2015, deux projets de tiers-lieux émergent à La Rochelle : l'un entrepreneurial, l'autre associatif. Leurs initiateur-trice-s se rencontrent, échangent, construisent des collaborations et rassemblent leurs énergies pour porter un projet de grand tiers-lieu hybride au service du territoire. En 2018, les structures à l'origine du projet créent l'association La Proue et réalisent une première levée de fonds. Un coordinateur à temps plein est recruté en avril 2019 et aujourd'hui, La Proue représente une communauté professionnelle de près de 100 personnes dans les domaines suivants : développement durable, communication, intelligence collective, numérique, digital, menuiserie...



La Matière : Des méthodes innovantes et créatives au service du développement durable

L'association La Matière met le design et la créativité au service de l'économie circulaire et de la réutilisation des matières avant qu'elles ne deviennent des déchets. Depuis sa création en 2014, l'association a su construire un réel écosystème autour des questions de l'économie circulaire. Dans le cadre de ses activités, l'association a notamment développé l'animation d'ateliers citoyens sur l'écoconception et l'économie circulaire. Ces ateliers sont dispensés dans les quartiers, auprès des centres sociaux, des espaces jeunesse, des magasins solidaires, des régies de quartiers ou au sein d'entreprises.



COAPI, première Coopérative d'Activité et d'Emploi implantée à La Rochelle

Une CAE qui réunit des entrepreneurs plutôt du domaine du conseil et des services. Un consultant en marketing digital, un coach en management, l'approvisionnement des cantines en circuit-court, un réparateur de vélo, un fabricant de remorques pour ces mêmes bicyclettes, les métiers sont variés à l'intérieur de cette coopérative. Chaque entrepreneur, tout en gardant son autonomie, est salarié de la structure qui l'emploie en contrat à durée indéterminée et le rémunère en fonction de son volume d'activité.



Remise à Flot – un chantier d'insertion, acteur de l'économie circulaire

L'atelier de création « remise à flot » produit des sacs, des accessoires et des produits déco en matières recyclées, récupérées auprès de particuliers et d'entreprises. Les salariés en insertion utilisent des matériaux recyclés pour fabriquer les articles et notamment de la voile, de la bâche, des kakémonos, de la chambre à air de vélo, des sacs à café, des ceintures de sécurité, de la combinaison de plongée, etc. Tous les modèles présentés sont uniques, fabriqués de la découpe à la couture par la même personne.

La Communauté d'agglomération de La Rochelle, adhérente du RTES

Le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) réunit aujourd'hui près de 200 collectivités, régions, départements, intercommunalités et communes, qui ont manifesté le besoin d'un espace d'échanges et de coordination nationale. **Le territoire de la Communauté d'agglomération de La Rochelle est membre depuis 2016.**

Créateur de liens, le RTES met en relation les collectivités qui se retrouvent face à des questionnements, difficultés ou enjeux similaires dans la construction ou la mise en place de leurs politiques d'ESS. Lieu ressource, il capitalise les expériences de ses collectivités adhérentes, en favorise le transfert, forme et informe les élus et techniciens. Force de proposition, il porte la voix de ses adhérents pour renforcer l'appui des politiques publiques en ESS aux niveaux local, national et européen.

Rendez-vous sur www.rtes.fr